



Mentions Légales & Conditions Générales de Vente (CGV) – C-Comm

C-Comm, valablement représentée par Carla Goldberg, établie à : 5 avenue Château de Walzin, boîte 16, 1180 Uccle, Belgique

TVA : BE0757.933.947
(ci-après « la Consultante »)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités selon lesquelles la Consultante fournit des prestations de communication, incluant notamment :

- copywriting et rédaction de contenus,
- création et développement de sites web,
- formations (en ligne ou en présentiel),
- prestations liées à des activités sportives,
- tout service de communication au sens large.

Les prestations de la Consultante constituent une obligation de moyens et s'inscrivent dans un contrat de louage d'industrie au sens de l'article 1710 du Code civil belge.

Toute commande implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes CGV.

2. Mission et informations nécessaires

La réalisation de la mission est conditionnée par la transmission, en temps utile, des informations, données et documents nécessaires au bon déroulement du travail.

Les délais de réalisation sont définis d'un commun accord et peuvent être ajustés en cas :

- d'événements exceptionnels (notamment dispositions liées à la non-propagation de maladies, crises sanitaires ou mesures gouvernementales) ;
- d'indisponibilité de fournisseurs, sous-traitants ou prestataires externes ;
- de manque d'informations ou de retards imputables au Client.

Ces circonstances ne peuvent engager la responsabilité de la Consultante.

3. Devis, commande et début d'exécution

Toute prestation fait l'objet d'un devis ou d'une offre écrite, décrivant les postes et prestations convenus.

Sauf urgence ou instruction contraire explicite, l'exécution ne débute qu'après acceptation du devis par le Client.

Les conditions particulières et générales du Client sont réputées non opposables, seules les présentes CGV s'appliquent.

4. Prix et conditions financières

Les prix sont exprimés en euros et s'entendent hors TVA, sauf mention contraire. La TVA applicable est celle en vigueur en Belgique (21%).

Les prix convenus sont fermes et non révisables jusqu'à la date indiquée dans l'offre.

Les paiements s'effectuent par virement sur le compte bancaire communiqué dans la facture.

Les factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de leur envoi.

Toute somme non payée à échéance produit - de plein droit et sans mise en demeure préalable - des intérêts moratoires au taux légal annuel augmenté de un point, à compter de la date d'échéance ; en outre, toute somme échue non payée dans les huit jours de la date d'échéance induit la majoration de 15% du montant facturé et la facturation de 150 € (+ TVA), au titre de dommages et intérêts forfaitaires et irréductibles.

Les acomptes, avances ou facturations intermédiaires ne sont pas remboursables.

5. Prestations supplémentaires

Toute prestation non incluse dans le devis initial fera l'objet d'un avenant écrit et d'une facturation complémentaire.

6. Propriété intellectuelle

Le transfert de propriété intellectuelle intervient uniquement après paiement intégral de la facture relative à la mission.

Une fois le paiement effectué, le Client reçoit un droit d'exploitation complet sur les livrables.

Le Client autorise la Consultante à utiliser les travaux réalisés à des fins de portfolio et promotion (site web, réseaux sociaux, supports commerciaux). Cette autorisation est non limitée dans le temps et sans compensation, sauf opposition préalable écrite du Client.

7. Responsabilité

La Consultante n'assume aucune responsabilité in solidum avec d'autres intervenants du Client (co-traitants, sous-traitants, fournisseurs, prestataires externes).

Elle ne peut être tenue responsable :

- des conséquences d'erreurs, omissions ou retards imputables au Client ;
- des décisions stratégiques ou commerciales prises par le Client sur base des livrables ;
- des défaillances techniques d'outils, plateformes ou fournisseurs tiers.

Pour les prestations sportives : la participation du Client se fait sous sa propre responsabilité. Le Client garantit de présenter aucune contre-indication médicale et reconnaît que la Consultante ne saurait être tenue responsable de blessures ou dommages liés à une mauvaise exécution ou à un état physique non déclaré.

Aucune assurance professionnelle spécifique n'est requise pour l'exercice de la mission.

8. Confidentialité

Les échanges entre les parties sont confidentiels. La Consultante s'engage à ne pas divulguer les informations transmises, sauf accord écrit ou obligation légale.

9. Durée, résiliation et préavis

La mission est conclue pour une durée indéterminée, sauf indication contraire.

Elle peut être résiliée :

- en cas de manquement grave de l'une des parties,
- ou par préavis écrit d'un mois, avec ou sans motif légitime.

La résiliation intervient aux risques et périls de la partie qui la demande.

Le paiement reste dû pour :

- les prestations déjà réalisées,
- les avances, acomptes ou paiements intermédiaires perçus.

Le contrat ne comporte ni période d'essai, ni droit de rétractation, sauf dispositions légales impératives.



10. Valeur juridique des échanges électroniques

Il est convenu entre les parties que :

- l'écrit sous forme électronique a la même valeur légale que l'écrit papier ;
- les échanges par e-mail constituent des preuves valables de l'offre et de son acceptation.

11. Litiges

Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, n'ayant pu être réglé à l'amiable, relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, sauf disposition impérative contraire.